



## Questionnaire 2015 des Alliances françaises

Q1	Quelles sont les coordonnées complètes de l'Alliance ?	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>Nom officiel de l'Alliance</b>		
	Adresse postale		
	Téléphone du directeur	Renseignez ici le numéro du téléphone fixe ou du portable.	
	Téléphone du standard de l'Alliance		
	Téléphone (Autre)		
	Fax de l'Alliance		
	Fax (Autre)		
	E-mail du directeur		
	E-mail de l'Alliance		
	E-mail (autre)		
	Skype		
	<b>L'Alliance est-elle enseignante ?</b>	Oui, si l'Alliance dispense des enseignements de français langue étrangère.	
Q2	La situation immobilière en 2015	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>À quel titre l'Alliance dispose-t-elle de son bâtiment principal ?</b>		
	Depuis quand l'Alliance est-elle propriétaire ?	Indiquez la date à partir de laquelle l'Alliance est devenue propriétaire (acte d'achat par exemple).	
	Quelle est la valeur des bâtiments dont l'Alliance est propriétaire ?	C'est la valeur estimée en euros de tous les biens immobiliers dont l'Alliance est propriétaire (siège et annexes).	
	Quelle institution met ce bâtiment à disposition de l'Alliance ?		

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

Q3	La gouvernance en 2015	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>Quelle est la date de création de l'Alliance ?</b>	C'est la date de l'assemblée générale constitutive de l'Association.	
	De quand date la dernière approbation des statuts de l'Association par la Fondation Alliance française (ou antérieurement par l'Alliance française de Paris) ?	C'est la date de la réunion du conseil d'administration de l'Alliance Française de Paris ou de la Fondation Alliance française lors de laquelle ont été approuvés les statuts pour la dernière fois.	
	<b>Quel est le nombre de membres de l'Association à jour de leur cotisation en 2015 ?</b>	Il s'agit des membres cotisants de l'Association, et non du nombre d'apprenants inscrits aux cours de l'Alliance ou à la médiathèque.	
	Quelles sont les 3 grandes priorités d'actions pour l'année à venir définies pour le projet d'établissement de l'Alliance ?	Résumez ici les trois projets prioritaires que vous avez déterminés pour l'année 2016.	
Q4	Le Conseil d'administration en 2015	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>Quel est le nombre total de membres du conseil d'administration ?</b>	Il s'agit du nombre total de membres élus lors de la dernière assemblée générale pour constituer le conseil d'administration de l'Alliance.	
	Quand la convention d'objectifs et de moyens a-t-elle été signée pour la dernière fois avec l'ambassade ?	Il s'agit de la convention de partenariat qu'une Alliance doit signer avec l'ambassade dès lors que des moyens publics français sont mis à disposition de l'Association (subventions de fonctionnement, sur projets ou mise à disposition de personnel détaché).	
	Quand le dernier avenant à la convention d'objectifs et de moyens a-t-il été signé avec l'ambassade ?	Il s'agit de l'avenant annuel à la convention de partenariat lorsqu'elle est triennale.	
Q5	La démarche qualité en 2015	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>Avez-vous engagé votre Alliance dans la démarche qualité à l'aide du référentiel qualité ?</b>	Oui, si vous avez diffusé le référentiel qualité auprès de l'équipe et du comité de l'Alliance et que vous avez réalisé un autodiagnostic.	
	Comment et sous quelle forme ?	Listez ici les autres actions que vous avez menées pour mettre en place la démarche qualité.	

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

	Au vu du diagnostic établi, quels secteurs sont à renforcer au sein de l'Alliance ?		
<b>Q6</b>	<b>Les femmes et les hommes qui font l'Alliance en 2015</b>	<b>Informations sur la question</b>	<b>Vos réponses</b>
	<b>Combien de personnes travaillent à l'Alliance (y compris les personnels détachés) ?</b>	Personnel détaché : salarié sous contrat avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international. La somme des enseignants et employés administratifs et de service ne doit pas dépasser le nombre total de personnes travaillant à l'Alliance.	
	Parmi eux, précisez ici le nombre d'hommes et de femmes :		
	Combien sont enseignants ?	Y compris les personnels détachés. La somme des enseignants et employés administratifs et de service ne doit pas dépasser le nombre total de personnes travaillant à l'Alliance.	
	Combien sont employés administratifs et de service ?	Y compris les personnels détachés. La somme des enseignants et employés administratifs et de service ne doit pas dépasser le nombre total de personnes travaillant à l'Alliance.	
<b>Q7</b>	<b>La formation en 2015</b>	<b>Informations sur la question</b>	<b>Vos réponses</b>
	<b>Parmi le personnel de l'Alliance, combien de personnes ont reçu une formation ?</b>	Il s'agit du nombre de personnes (différentes) qui ont suivi une ou plusieurs actions de formation, mises en place ou financées -même en partie- par l'Alliance.	

Q8	L'activité d'enseignement en 2015	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>Cours de français facturés individuellement à l'apprenant</b>	Les cours facturés individuellement sont les cours qu'un apprenant paye directement à l'Alliance.	
	Quel est le nombre d'apprenants différents en cours de français en 2015 ?	Un apprenant (ou étudiant ou élève) de l'Alliance est un individu, une personne unique. Si un apprenant s'inscrit à plusieurs cours ou sessions, il n'est comptabilisé qu'une fois. Les cours de français comprennent tous les cours issus de l'enseignement du français langue étrangère, y compris : les cours et produits d'apprentissage en ligne, les cours de Français sur objectifs spécifiques (FOS), les ateliers liés à l'enseignement du français etc. Ces derniers sont, par exemple, des ateliers de grammaire, conversation, phonétique, français écrit, français oral, préparation aux examens, français par le théâtre, cours de littérature française, etc. Les ateliers de loisirs hors enseignement du français ne sont pas comptabilisés ici.	
	<b>Quel est le nombre total d'heures vendues (heures-apprenants vendues) pour les cours de français ?</b>	Heures vendues ou heures-apprenants vendues : c'est le volume des heures vendues aux apprenants sur l'ensemble de l'Alliance, pour les cours de français. Par exemple, un cours de 20 heures où il y a eu 5 apprenants correspond à un volume de 100 heures-apprenants-vendues (5 apprenants x 20 heures de cours). Les heures-apprenants-vendues ou «heures vendues» se distinguent donc des «heures enseignées» (dans ce cas, 20 heures enseignées).	
	<b>Quel est le total des heures enseignées, uniquement pour des cours de français ?</b>	L'heure enseignée désigne l'heure d'enseignement dispensée par un enseignant, quel que soit le nombre d'étudiants qui participent à sa classe. C'est le total cumulé des heures d'enseignement de français dispensées par tous les enseignants.	

Quel est le nombre total d'inscriptions en 2015, en cours de français ?	Une inscription correspond au paiement d'une prestation d'enseignement réalisée par l'Alliance que ce soit un cours individuel, une session de cours, un atelier ou tout type de produit d'enseignement vendu par l'Alliance.	
Combien de sessions de cours proposez-vous par an ?	Une session est une période de temps à l'intérieur de laquelle sont programmés des cours et à laquelle s'inscrivent les apprenants.	
Combien dure, en moyenne, une session de cours (en nombre de semaines) ?	Préciser ici la durée moyenne d'une session de cours de français en nombre de semaines.	
Connaissez-vous le taux de réinscription de vos apprenants ?	Le taux de réinscription est la moyenne du nombre d'inscriptions par apprenant sur l'année. Il se calcule ainsi : total du nombre d'inscriptions divisé par le nombre d'apprenants différents.	
Quel est ce nombre moyen de réinscription d'une session à l'autre ?	Le nombre moyen de réinscription par apprenant est calculé ainsi : nombre d'inscriptions divisés par le nombre d'apprenants. C'est le nombre de sessions réalisés par un apprenant sur l'année 2015.	
Quel est le taux de réinscription des étudiants par rapport à l'année précédente ?	C'est le pourcentage des apprenants qui se réinscrivent à l'Alliance par rapport à l'année précédente.	
<b>L'Alliance propose-t-elle des cours en ligne à ses apprenants ?</b>	On entend par cours en ligne : les cours sur internet (plateforme d'apprentissage), par téléphone, visio-conférence (par exemple Skype).	
Ces cours en ligne proposés par l'Alliance sont-ils ?	Mixtes / 100% en ligne / Les deux	
Qui a conçu ce dispositif de cours en ligne ?	Votre Alliance / Une autre Alliance / Un prestataire / Je ne sais pas	
Précisez le nom du ou des prestataires		

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

<p>Quel est le nombre total d'apprenants différents qui suivent ces cours en ligne ?</p>	<p>Par exemple les apprenants qui étudient à l'Alliance et sont inscrits à une offre de cours complémentaire 100% en ligne, les apprenants qui sont inscrits à un cours d'enseignement hybride de l'Alliance, les apprenants en entreprises qui ont des cours mixte etc.</p>	
<p>Quel est le nombre total des heures-apprenants vendues pour des cours en ligne ou hybrides ?</p>	<p>C'est le volume des heures vendues aux apprenants sur l'ensemble de l'Alliance, pour les cours de français. Ainsi, un cours de 20 heures où il y a eu 5 apprenants correspond à un volume de 100 heures vendues (=heures-apprenants vendues) : 5 apprenants x 20 heures de cours. Par exemple, pour un cours individuel en ligne comprenant : 50 h évaluées de travail en autonomie via une plateforme de cours en ligne + 10 h de skype : on décomptera 60 heures vendues pour cet apprenant (heures vendues pour un cours individuel). Si ce cours comprend 10 apprenants, on comptabilise 60 heures x 10 étudiants = 600 heures vendues (heures-apprenants vendues).</p>	
<p><b>Cours de français facturés aux entreprises et autres institutions</b></p>		
<p><b>Quel est le nombre d'apprenants (différents) dans les cours de français facturés aux entreprises ou institutions ?</b></p>	<p>C'est le nombre d'apprenants différents ayant suivi des cours dispensés par les enseignants de l'Alliance (dans les locaux de l'Alliance ou non) et pour lesquels la facturation est adressée aux entreprises ou institutions employeurs de ces apprenants.</p>	
<p>Quel est le nombre total d'heures enseignées qui sont facturées à des entreprises ou institutions ?</p>	<p>C'est le nombre d'heures d'enseignement dispensées par un enseignant, quel que soit le nombre d'étudiants qui participent à sa classe. Exemple : un cours de 5 heures vendu à une entreprise avec 6 participants = 5 heures enseignant vendues.</p>	

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

Activités d'enseignement autres que les cours de français		
<p><b>Quel est le nombre total d'apprenants différents dans les cours autres que les cours de français ?</b></p>	<p>Les activités d'enseignement autres que les cours de français comprennent tous les cours dont l'objectif premier n'est pas l'enseignement du français langue étrangère. Par exemple : les formations d'enseignants, les cours d'informatique, les cours de langue locale, les cours de cuisine française, les cours sur le cinéma français, etc.</p> <p>Les cours peuvent être dans les locaux de l'Alliance ou non, en présentiel ou en ligne.</p>	
<p>Quel est le nombre total d'heures vendues (heures-apprenants vendues) dans les cours autres que les cours de français ?</p>	<p>C'est le volume des heures vendues aux apprenants sur l'ensemble des cours qui ne sont pas des cours de français.</p> <p>Par exemple, un cours de 20 heures où il y a eu 5 apprenants correspond à un volume de 100 heures-apprenants vendues (5 apprenants x 20 h de cours).</p>	
<p>Quel est le total des heures enseignées dans les cours autres que les cours de français ?</p>	<p>C'est le nombre d'heures d'enseignement dispensées par un enseignant pour un cours autre qu'un cours de français, et quel que soit le nombre d'étudiants qui participent à sa classe.</p> <p>Par exemple : un cours de 5 heures avec 6 participants = 5 heures enseignées.</p>	
<p>Quel est le nombre total d'inscriptions dans les cours autres que les cours de français ?</p>	<p>Une inscription correspond au paiement d'une prestation d'enseignement réalisée par l'Alliance que ce soit un cours individuel, une session de cours, un atelier ou tout type de produit d'enseignement vendu par l'Alliance.</p> <p>Sont comptabilisées ici les inscriptions pour des enseignements qui ne sont pas liés à l'apprentissage du français langue étrangère.</p>	

<p><b>Les enseignants de l'Alliance interviennent-ils dans le cadre de l'assistance pédagogique auprès du système éducatif local ?</b></p>	<p>Il s'agit de l'assistance pédagogique réalisée par l'Alliance auprès d'une école du système éducatif local. Plusieurs modalités sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un professeur de l'Alliance française intervient de manière ponctuelle en assistance pédagogique dans leurs cours.</li> <li>- un conseiller pédagogique de l'Alliance collabore avec l'institution (projet pédagogique de classe, programme de cours, observation de classe, etc.).</li> </ul> <p>Cela se distingue du cas des cours en entreprises ou en institutions (par exemple une université) où c'est le professeur de l'Alliance qui délivre lui-même l'ensemble de l'enseignement du français aux élèves.</p>		
<p>Combien d'étudiants bénéficient de cette intervention (d'assistance pédagogique) dans leurs cours de français ?</p>	<p>Ce ne sont pas directement des étudiants de l'Alliance française puisqu'ils étudient le français avec un professeur de leur système éducatif local.</p>		
<b>Q9</b>	<b>Les certifications et produits d'évaluation en 2015</b>	<b>Informations sur la question</b>	<b>Vos réponses</b>
<p><b>Combien de candidats aux certifications FLE votre Alliance a-t-elle présentés ?</b></p>			
<p><b>Nombre de candidats TCF</b></p>	<p>Prenez ici en compte TCF ANF pour l'acquisition de la nationalité française ou TCF Québec. Si l'Alliance n'a aucun candidat, indiquez zéro en chiffre. Prenez aussi en compte le TCF ANF (pour l'acquisition de la nationalité française) et le TCF Québec. Si l'Alliance n'a aucun candidat, indiquez zéro en chiffre.</p>		
<p><b>Nombre de candidats TEF</b></p>	<p>Prenez ici aussi en compte TEFAQ. Si l'Alliance n'a aucun candidat, indiquez zéro en chiffre.</p>		



	<b>Nombre de candidats DELF</b>	Si l'Alliance n'a aucun candidat, indiquez zéro en chiffre.	
	<b>Nombre de candidats DALF</b>	Si l'Alliance n'a aucun candidat, indiquez zéro en chiffre.	
	Autres certifications	Si l'Alliance n'a aucun candidat, indiquez zéro en chiffre.	
	<b>L'équipement de votre Alliance</b>		
	<b>De combien de salles de classe dispose l'Alliance ?</b>		
	Parmi ces salles de classe, combien sont équipées d'un TNI (ou TBI) ?	TNI : Tableau numérique interactif TBI : tableau blanc interactif.	
<b>Q10</b>	<b>L'activité culturelle en 2015</b>	<b>Informations sur la question</b>	<b>Vos réponses</b>
	<b>Quel est le nombre total d'événements culturels et artistiques organisés par l'Alliance au cours de l'année 2015 ?</b>	C'est le nombre total d'événements organisés par l'Alliance, toutes disciplines confondues et incluant les événements dans les médiathèques. Un événement est une offre culturelle (moment de culture) unique proposée au public. Ainsi, une exposition est comptabilisée comme un seul événement quelle que soit la durée de l'exposition. Un festival qui propose une exposition et trois pièces de théâtre comptabilisera ainsi 4 événements.	
	Quel est le nombre approximatif de spectateurs/visiteurs sur l'ensemble de vos événements culturels en 2015 ?	On comptabilise les visiteurs cumulés entre les événements culturels : une personne venant un jour à une pièce de théâtre et un autre jour à une séance de cinéma est comptabilisée deux fois.	
	Décrivez ici les 2 ou 3 événements culturels majeurs de votre Alliance.	Listez-les ici	
	<b>Si l'Alliance dispose d'une salle de spectacle, combien peut-elle accueillir de spectateurs ?</b>	Il s'agit des salles d'activités culturelles, toutes disciplines confondues. On ne tient pas compte des espaces extérieurs non aménagés.	

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

Q11	L'activité de la médiathèque en 2015	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>Avez-vous un espace dédié pour la médiathèque ?</b>	Une médiathèque est un espace de plus de 20m2 dédié à l'activité médiathèque.	
	Quelle est la fréquentation annuelle de la médiathèque en 2015 ?	La fréquentation est le nombre de personnes (adhérents ou non à la médiathèque) qui sont venues à la médiathèque, au cours de l'année 2015, pour consultation et/ou emprunt.	
	Quel est le nombre de prêts annuels effectués en 2015 ?	Il s'agit du nombre total d'ouvrages empruntés sur l'année 2015 sachant qu'un même ouvrage peut être emprunté plusieurs fois.	
	<b>Votre Alliance propose-t-elle un accès à Culturethèque ?</b>	Indiquez ici si votre Alliance est adhérent de Culturethèque (Médiathèque numérique française proposée par l'Institut français) et en propose l'accès à ses membres et/ou aux adhérents de la médiathèque.	
	Quel est le nombre d'inscrits à Culturethèque pour 2015 ?		
Q12	Le bilan financier en 2015	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>Nous arrivons à l'étape du bilan financier, souhaitez-vous le renseigner en Euros ?</b>		
	Quelle est la monnaie locale de référence que vous utilisez pour vos comptes et bilans financiers ?		
Q13	Les recettes en 2015	Informations sur la question	Vos réponses
	<b>Quelles sont les RECETTES PROPRES de l'Alliance ?</b>		

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

Recettes issues de l'enseignement du français	Ce montant inclut tous les cours issus de l'enseignement du français langue étrangère, y compris les produits d'apprentissage en ligne. Ainsi sont pris en compte ici : les cours de français langue étrangère, les ateliers liés à l'enseignement du français, les cours de Français sur objectifs spécifiques (FOS) etc. Les ateliers liés à l'enseignement du français peuvent être par exemple des ateliers de grammaire, conversation, phonétique, français écrit, français oral, préparation aux examens, français par le théâtre, cours en français de littérature française, etc.	
Recettes des produits d'enseignement et de formation hors enseignement du français	Cela inclut tous les cours dont l'objectif premier n'est pas l'enseignement du français langue étrangère. Par exemple : les formations d'enseignants, les cours d'informatique, de langue locale, de cuisine française, sur le cinéma français etc.	
Recettes issues des examens et certifications		
Recettes issues de l'activité culturelle	Par exemple : billetteries de spectacles culturels (cinéma, concerts, théâtre...), animations, évènementiels (soirée Beaujolais, 14 juillet...), abonnements à la médiathèque, etc.. Hors recettes issues du mécénat.	
Recettes issues d'autres activités (hors enseignement)	Toute activité autre : qui n'est pas de l'enseignement ; qui n'est pas de la formation ; qui n'est pas un examen ou une certification ; qui n'est pas une activité culturelle. Par exemple : traduction, séjour linguistique, vente de manuels, etc.	
Fonds provenant de donateurs privés, sponsors, mécénat (hors subventions publiques locales)		
<b>Total des recettes propres</b>		

<b>SUBVENTIONS PUBLIQUES dont a bénéficié l'Alliance</b>		
<b>Subventions publiques du réseau</b>		
Subvention(s) de fonctionnement de l'ambassade	Il s'agit des subventions du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international distribuées par votre ambassade.	
Subvention(s) de l'ambassade sur projets	Il s'agit des subventions du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international distribuées par votre ambassade.	
Subvention(s) de l'Institut Français		
Subvention(s) de la Fondation Alliance française	Il s'agit des subventions de professionnalisation (formation).	
Sous-total : subventions publiques du réseau		
<b>Autres subventions publiques</b>		
Subventions publiques françaises autres	Par exemple : réserves parlementaires, subventions régionales...	
Subventions d'organisations internationales	Par exemple : Fonds européens, institutions et organisations internationales, Unesco, etc.	
Subventions publiques locales	Il s'agit des subventions du pays de l'Alliance.	
Sous-total : autres subventions publiques		
Total des subventions publiques		
Total des recettes		
<b>Autofinancement</b>		
<b>Q14 Les dépenses en 2015</b>	<b>Informations sur la question</b>	<b>Vos réponses</b>
<b>Quelles sont les dépenses de l'Alliance en 2015 ?</b>		
Dépenses de salaire du personnel enseignant	Comptabilisez ici les salaires et charges patronales du personnel enseignant, ainsi que les prestations de personnel enseignants réglées sur factures (tels que indépendants, free lance, etc.).	
Dépenses de salaires du personnel administratif et de service	Comptabilisez ici les salaires et charges patronales du personnel administratif et de service (ainsi que les prestations externalisées de personnel administratif et de service réglées sur facture, tels que indépendants par exemple).	

Dépenses de formation	Elles incluent l'ensemble des dépenses liées à la formation et au plan de professionnalisation (par exemple rémunération des formateurs, frais de déplacement, etc.)	
Autres frais de personnel		
<b>Total des dépenses de personnel</b>		
Dépenses de fonctionnement général	Il s'agit de tous les frais de structures, entretien, loyer, maintenance et entretien du bâtiment, frais de communication, frais divers externes.	
Quel est le montant des dépenses pour les actions culturelles (hors salaires) ?		
Dépense de remboursement d'emprunts et d'investissement		
À combien de jours de fonctionnement correspond le fond de réserve de l'Alliance ?	Transposez en nombre de jours la durée de votre fonds de réserve qui correspond à la somme d'argent constamment disponible pour couvrir les dépenses courantes. Cela représente la somme dont dispose l'Alliance pour payer ses fournisseurs, ses employés et l'ensemble de ses charges de fonctionnement, en attendant d'être rémunérée par ses clients.	
<b>Total des dépenses</b>		
<b>Q15 Les réseaux sociaux de l'Alliance en 2015</b>	<b>Informations sur la question</b>	<b>Vos réponses</b>
<b>L'Alliance dispose-t-elle d'une page (ou d'un compte) Facebook ?</b>		
Adresse (URL) du compte ou de la page Facebook principale		
Nombre d'abonnés, de fans		
Qui utilise ce réseau social pour communiquer avec les apprenants ?	Par exemple par la messagerie de Facebook.	
Le personnel administratif et d'accueil		
Les enseignants		

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

<b>L'Alliance dispose-t-elle d'un compte Instagram ?</b>		
Adresse (URL) du compte		
Nombre d'abonnés		
<b>L'Alliance dispose-t-elle d'un compte Whatsapp ?</b>		
Numéro de téléphone du compte Whatsapp de l'Alliance (avec indicatif pays)		
Nombre de contacts whatsapp (ou abonnés)		
Qui utilise ce réseau social pour communiquer avec les apprenants ?		
Le personnel administratif et d'accueil		
Les enseignants		
<b>L'Alliance dispose-t-elle d'un compte Wechat ?</b>		
Nom d'utilisateur ou l'ID Wechat		
Nombre d'abonnés		
Qui utilise ce réseau social pour communiquer avec les apprenants ?		
Le personnel administratif et d'accueil		
Les enseignants		
<b>L'Alliance dispose-t-elle d'un compte Twitter ?</b>		
L'URL du compte Twitter		
Nombre d'abonnés		
Qui utilise ce réseau social pour communiquer avec les apprenants ?		
Le personnel administratif et d'accueil		
Les enseignants		

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

<b>L'Alliance dispose-t-elle d'un compte Pinterest ?</b>		
L'URL du compte Pinterest		
Nombre d'abonnés		
<b>L'Alliance dispose-t-elle d'une chaîne YouTube ou d'une autre chaîne vidéo ?</b>		
Quelle est l'adresse (URL) de la chaîne ?		
Nombre de vues sur Youtube (ou autres chaînes vidéos)	C'est total du nombre de vues des vidéos produites par l'Alliance sur l'année 2015	
<b>Utilisez-vous d'autres réseaux sociaux ?</b>		
Lesquels ?	Indiquez les noms séparés par des points-virgules	
<b>L'Alliance dispose-t-elle d'une lettre d'information électronique (newsletter) ?</b>	Une newsletter ou lettre d'information est un e-mail envoyé à une liste d'abonnés à une fréquence régulière ou non (une fois par semaine, par mois etc.). On entend ici tout type de newsletter (informations culturelles, informations sur les cours, offres commerciales etc.)	
Quel est le nombre d'abonnés ?		
<b>Q16 Les outils de communication en 2015</b>	<b>Informations sur la question</b>	<b>Vos réponses</b>
<b>Quels supports de communication et/ou média l'Alliance utilise-t-elle pour communiquer avec ses différentes cibles (prospects, apprenants, presse, entreprises, institutionnels, partenaires, sponsors etc.) ?</b>		
Spot télé		
Vidéos sur internet		
Radios		
Brochure		
Flyer		
E-publicité		
Cartes postales		

Fondation Alliance française / Questionnaire annuel 2015

Affiches		
Achats de mots-clefs		
Publicité presse		
Merchandising		
Campagnes SMS		
E-mailings		
Évènements de promotion		
Télémarketing		
Autres	Indiquez les noms des autres supports, séparés par des points virgules	
<b>Quels outils de communication ou médias les enseignants utilisent-ils pour communiquer directement avec leurs apprenants ?</b>		
E-mails		
Téléphone		
SMS		
Skype		
Messenger (ou autre messagerie instantanée)		
Autres outils de communication ou média	Indiquez les noms des autres médias, séparés par des points virgules	
<b>Quelles sont les adresses des sites internet et applications numériques de l'Alliance ?</b>		
Site internet 1		
Site internet 2		
Quelle est la moyenne mensuelle du nombre de visiteurs uniques sur votre site internet ?	Un visiteur unique est un visiteur comptabilisé une seule fois pendant une période considérée (ici un mois).	
<b>L'Alliance dispose-t-elle d'une application mobile ?</b>		
Quel est le lien pour télécharger l'application ?	Il s'agit de l'adresse de téléchargement de l'application mobile sur iTunes store, Google Play, la boutique Microsoft...	



L'Alliance propose-t-elle une carte de membre à ses apprenants ?	La carte de membre de l'Alliance est une carte pour les étudiants qui donne lieu à des avantages, des actions de fidélisation (invitations à des évènements, réductions, etc.). Cela peut être une carte de fidélité, une carte d'affiliation (à la médiathèque par exemple), elle peut être gratuite ou payante. La carte de membre n'est pas une simple carte administrative délivrée à l'apprenant lors de son inscription à l'Alliance.	
<b>Q17</b>	<b>Notez ce nouveau questionnaire</b>	
Le questionnaire a été entièrement rénové, dans le fond et la forme. Quelle note de 1 à 5, attribuez-vous à cette nouvelle expérience ?		
Remarques	Indiquez vos suggestions pour encore améliorer ce questionnaire.	